PLAN DE PRÉVENTION DES MALADIES TRANSMISSIBLES ÉCOLE DES SEPT-SOMMETS 2021-2022

Le plan suivant a été élaboré en collaboration avec le comité santé et sécurité de l'école et est conforme aux lignes directrices du ministère de l'Éducation sur les maladies transmissibles liées à la COVID-19 pour les établissements scolaires de la maternelle à la 12e année, Il sera révisé de manière régulière afin de répondre aux nouvelles normes et améliorer son efficacité.
https://www2.gov.bc.ca/gov/content/education-training/k-12/covid-19-safe-schools#mental-health

ÉCOLE : Des Sept-sommets
DATE D'ÉLABORATION : 30 août 2021
DATE DE RÉVISION : avril 2022

Les mesures ci-dessous doivent toujours être en place et respectées.

PROTOCOLES DE PRÉVENTIONS DES RISQUES DE PROPAGATION DES MALADIES TRANSMISSIBLES	
Transport et autobus	**Nettoyage** ▪ Les surfaces fréquemment touchées seront nettoyées et désinfectées au moins 1x/jour et/ou lorsque la saleté est visible. ▪ Le nettoyage normal sera effectué conformément aux pratiques habituelles. **Ventilation** Les fenêtres seront ouvertes lorsque la météo le permet. **Mesures d'hygiène personnelle** Les conducteurs d'autobus et les élèves seront invités à adopter de bonnes pratiques pour l'hygiène des mains avant et après le transport. Ils seront également invités à adopter de bonnes pratiques pour l'étiquette respiratoire. ▪ S'assurer d'avoir le nécessaire pour le nettoyage/désinfection des mains en tout temps **Masque** Les conducteurs d'autobus, les adultes bénévoles, les visiteurs, et élèves de la maternelle à la 12ème année peuvent porter le masque lors du transport par autobus.
Entrée à l'école	**Tous les visiteurs, les élèves et le personnel doivent être informés des mesures en vigueur avant d'entrer à l'intérieur de l'école :** 1. Vérification journalière des symptômes 2. Demeurer à la maison s'ils sont malades 3. Adopter de bonnes pratiques pour l'hygiène des mains 4. Adopter de bonnes pratiques pour l'étiquette respiratoire 5. Respecter l'espace personnel des autres

	Diverses méthodes de communications seront utilisées pour assurer l'information de tous: *(Exemples de stratégies de communications)* Tous : Publication du plan sur le site web de l'école Personnel : Vidéo/formation/orientation/rappels Parents : Mémos de la semaine/infolettres Élèves : Rappels et promotion/modélisation des bonnes habitudes en salle de classe **Des rappels visuels seront apposés à l'entrée afin de rappeler à tous les visiteurs et au personnel :** 1. D'effectuer la vérification des symptômes 2. De ne pas entrer dans l'école s'ils sont malades, 3. Adopter de bonnes pratiques pour l'hygiène des mains et l'étiquette respiratoire.
Visiteurs	**Les visiteurs devront être respecter les mesures suivantes :** 1. D'effectuer la vérification des symptômes 2. De ne pas entrer dans l'école s'ils sont malades, 3. Adopter de bonnes pratiques pour l'hygiène des mains et l'étiquette respiratoire. 4. Respecter l'espace personnel des autres. *Des processus doivent être en place pour veiller à ce que le personnel itinérant, les enseignants suppléants et les visiteurs connaissent le plan de l'école en matière de prévention des maladies transmissibles et leur responsabilité de suivre les mesures en tout temps.* ***Stratégies mises en place pour assurer la communication des mesures/plan* aux visiteurs:** Personnel itinérant : Publication du plan sur le site web, rappels visuels Personnel suppléant : Publication du plan sur le site web, rappels visuels Visiteurs : Publication du plan sur le site web, rappels visuels
Protocole de développement de symptômes à l'école	**Gérer un élève développant des symptômes :** Si un élève commence à présenter des symptômes de maladie ou d'infection à l'école, il est recommandé de : ▪ Séparer rapidement l'élève présentant les symptômes en le plaçant dans un endroit isolé (favoriser une porte), sécuritaire et qui permettra au personnel désigné d'en assurer la supervision jusqu'à ce que les parents viennent le chercher ; ▪ Mettre un masque et des gants (voir méthode sécuritaire pour la mise de masque et gants ; https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-207-09F.pdf https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-210-41W.pdf ▪ Si l'élève est capable de mettre un masque, lui indiquer comment mettre le masque ; ▪ Contacter les parents/tuteurs de l'enfant qui présente des symptômes en leur indiquant de venir le chercher immédiatement ; ▪ Rappeler à l'élève de pratiquer la bonne étiquette respiratoire, le lavage des mains fréquent et de demeurer à une distance sécuritaire dans la mesure du possible ; ▪ Assurer la supervision des jeunes élèves; ▪ Nettoyer et désinfecter toutes salles ayant reçu un élève symptomatique selon les recommandations de la santé publique avant que d'autres élèves ou membres du personnel ne puisse y entrer.

	Tout élève développant des symptômes d'infection à la COVID-19 pendant les heures de soutien doit être récupéré par ses parents. *Le personnel présentant des symptômes devrait rentrer à la maison immédiatement.* ***Si un cas de Covid 19 est diagnostiqué, la santé publique prendra en charge la gestion du traçage et avisera le CSF des mesures additionnelles à mettre en place le cas échéant. **Directives pour le personnel développant des symptômes à l'école :** Les membres du personnel développant des symptômes de maladie ou d'infection à l'école doivent contacter la direction afin de l'informer et quitter les lieux immédiatement lorsque la supervision des élèves à sa charge est assurée.
Protocole de retour à l'école après avoir été malade	*Les notes médicales ne sont pas requises pour confirmer l'état de santé des personnes revenant à l'école, au-delà de celles requises pour tout accommodement médical selon la pratique habituelle des ressources humaines*. Le retour du personnel et des élèves développant des symptômes dépendra du type de symptômes expérimentés. Le personnel et les parents sont invités à se référer aux ressources suivantes : http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/COVID_public_guidance/When_to_get_tested.pdf
Taux de présence des élèves	Les écoles informeront le bureau de la santé publique et leur communauté scolaire si elles observent un taux de présence inférieur à la normale, en fonction des seuils fixés par le bureau de la santé publique. Le bureau de la santé publique mènera ensuite une enquête pour déterminer si des mesures supplémentaires doivent être prises.
Utilisation des espaces	L'école peut disposer des locaux, afin de favoriser le meilleur apprentissage pour les élèves. Le personnel peut utiliser les locaux destinés à leur fin sans restriction.
Fontaines d'eau	L'utilisation des fontaines n'est pas limitée.
Services d'alimentation et nourriture	Les services alimentaires (ex. : programmes de repas, cafétérias, activités de financement, etc.) suivent les pratiques opérationnelles et les normes de sécurité alimentaire. ▪ Assurer l'offre des formations Food safe lorsque nécessaire; ▪ Respecter les normes et pratiques sécuritaire; ▪ Il est recommandé de ne pas partager de nourriture ou de breuvages ; ▪ Laver vos mains avant et après avoir manipulé de la nourriture ;
Curriculum, programmes et activités	**Musique, éducation physique, sports, clubs et activités extrascolaires** Tous les programmes de musique, d'éducation physique, les sports, les clubs et les activités extrascolaires sont autorisés :

	• Les équipements utilisés par les élèves seront nettoyés et désinfectés avant et après leur utilisation
	• Veillez à ce que les élèves se lavent les mains
	  ○ Avant et après avoir utilisé des équipements partagés
	  ○ Avant et après un jeu en plein air
	• On demandera aux élèves de ne pas partager un objet qui touche la bouche, comme un embout d'instrument ou un protège-dents, à moins qu'il ne soit nettoyé et désinfecté entre deux utilisations
	• Les élèves seront encouragés à se couvrir la bouche lorsqu'ils toussent ou éternuent
	
	Les sorties scolaires locales et internationales seront effectuées conformément aux recommandations et exigences des autorités de santé publique locale, régionales, provinciales et fédérales pertinentes pour les voyages locaux et/ou internationaux.
	
	• L'école doit encourager les sorties dans les endroits qui ne discriminent pas les élèves. (Preuve de vaccination). Si la sortie doit se tenir dans un tel contexte, l'école devra s'assurer que les élèves participants à la sortie sont conformes.
	• Les élèves et le personnel devront suivre les plans de prévention des lieux visités.

Rassemblements et événements	
Rassemblements et évènements	Il n'y a aucune limite de capacité pour les rassemblements à l'intérieur de l'école. Par contre, les visiteurs et le personnel doivent respecter les mesures suivantes: 1. Effectuer la vérification des symptômes 2. De ne pas entrer dans l'école s'ils sont malades, 3. Adopter de bonnes pratiques pour l'hygiène des mains et l'étiquette respiratoire. 4. Respecter l'espace personnel des autres.
Utilisation communautaire des écoles	L'utilisation communautaire des établissements scolaires est permise et doit être conforme aux lignes directrices, recommandations et exigences en matière de santé publique.

MESURES ENVIRONNEMENTALES

Ventilation et renouvellement de l'air	Tous les systèmes de CVC (chauffage, ventilation et climatisation) du CSF doivent être exploités et entretenus conformément aux normes et spécifications, et doivent fonctionner correctement. Si les systèmes de ventilations se brisent ou deviennent défectueux, les stratégies suivantes seront mises en place : ▪ Ouvrir les fenêtres lorsque possible; ▪ Sortir dehors avec les élèves ▪ Etc. Les climatiseurs portatifs et les ventilateurs ne seront utilisés que dans les espaces ventilés, avec l'air dirigée de haut en bas. Éviter de projeter l'air directement sur les personnes. L'utilisation de ventilateurs ou de climatiseurs dans des espaces fermés sont seulement permis lors des épisodes de chaleur excessives ou de mauvaise qualité de l'air.
Nettoyage et Désinfection du bâtiment	Le nettoyage normal de l'école est effectué conformément aux pratiques habituelles. ▪ Des pratiques sont en place pour nettoyer et désinfecter toute surface qui aurait entré en contact avec les fluides corporels d'une personne (élève, personnel ou visiteur) après que cette même personne ait présenté des symptômes de maladie transmissible. ▪ Les surfaces fréquemment touchées (celles touchées par un plus grand nombre de personnes) seront nettoyées et désinfectées au moins 1x/jour. ▪ Les autres surfaces sont désinfectées 1x/jour. ▪ Les poubelles seront vidées 1x/jour. ▪ Les pratiques suivantes sont en place pour nettoyer et désinfecter les surfaces fréquemment touchées lorsqu'elles sont visiblement sales : (1) Disponibilité de savon et de serviettes à usage unique dans chacune des classes. (2) Disponibilité de lingettes désinfectantes chacune des classes.

MESURES PERSONNELLES	
Vérification quotidienne des symptômes	Tous les membres du personnels et les élèves doivent effectuer la vérification je leurs symptômes avant de se rendre à l'école. Tous les membres du personnels et les parents s'engagent à effectuer la vérification journalière des symptômes avant de venir ou de permettre à son enfant de se rendre à l'école. L'administration en collaboration avec le comité sst ou le représentant sst effectuera des rappels réguliers au personnel, aux parents et aux élèves en lien avec leur responsabilité d'effectuer une vérification quotidienne des symptômes.

	▪ Les ressources à leur disposition afin de faciliter cette vérification seront publicisez à l'aide des mémos de la semaine (ex. : l'application de vérification quotidienne pour la maternelle à la 12e année). https://www.k12dailycheck.gov.bc.ca/healthcheck?execution=e1s1
Rester à la maison en cas de maladie / Quoi faire en cas de maladie	Des rappels réguliers seront effectués au personnel, aux parents et aux élèves de rester à la maison lorsqu'ils sont malades et des ressources mises à leur disposition pour mieux gérer les symptômes (ex. : l'application de l'outil d'auto-évaluation de la C.-B.). Tous les membres du personnel s'engagent à demeurer chez eux lorsqu'ils présentent des symptômes de maladies transmissibles.
Hygiène des mains	Les installations de nettoyage des mains sont disponibles et accessibles dans toute l'école pour l'usage fréquent du personnel, des visiteurs et des élèves. **Le personnel est encouragé à se laver les mains** : ▪ à l'arrivée à l'école ; ▪ Après être allé aux toilettes ; ▪ Avant et après les transitions dans l'école (c.-à-d. passer dans une autre salle, de l'extérieur vers l'intérieur, transition vers le service de garde si applicable, etc.) ; ▪ Avant de toucher à la nourriture/aider les élèves avec leurs repas ; ▪ Avant et après avoir utilisé du matériel commun ▪ Avant et après avoir offert les premiers soins ; ▪ Après tout contact avec des fluides corporels (c.-à-d. mucus, salive, vomi, sang) ; ▪ Après avoir nettoyé de surfaces souillées ; ▪ Avant de mettre et après avoir enlevé des gants ; ▪ Avant de mettre et après avoir enlevé un masque ; ▪ Après avoir manipulé des poubelles ; ▪ Lorsque vous quittez l'école. **Les élèves sont encouragés à se laver leurs mains :** ▪ Avant d'entrer dans l'autobus ; ▪ Quand ils arrivent à l'école, dans l'école ; ▪ Avant et après les transitions dans l'école (c.-à-d. passer dans une autre salle, de l'extérieur vers l'intérieur, transition vers le service de garde, etc.) ; ▪ Avant de manger ou boire ; ▪ Après être allé aux toilettes ; ▪ Après avoir touché des animaux ; ▪ Après s'être mouché, avoir éternué ou toussé dans les mains ; ▪ Quand leurs mains sont visiblement sales ; ▪ Quand ils quittent l'école. Note : Enseignez aux élèves la bonne hygiène respiratoire (tousser dans le coude ou dans un mouchoir, jeter les mouchoirs à la poubelle, laver ses mains). Modélisez et rappelez le lavage des mains correct et fréquent aux élèves.

Étiquette respiratoire	Adopter de bonnes pratiques pour l'étiquette respiratoire : • Tousser dans le coude ou dans un mouchoir. • Jeter les mouchoirs à la poubelle. • Se laver ses mains.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE	
Masques	Le port du masque est facultatif pour : ▪ Le personnel, ▪ Les adultes bénévoles, ▪ Les visiteurs, ▪ Les élèves de la maternelle à la 12ème année Il s'agit d'un choix personnel et doit être respecté par tous. *L'école s'assurer que des masques sont disponibles pour ceux qui ont oublié le leur.

MILIEU SAIN QUI FAVORISE LA BIENVEILLANCE ET LES SAINES HABITUDES	
Pratiques personnelles de prévention	Les stratégies suivantes seront mises en place pour encourager régulièrement les élèves à mettre en pratique les mesures de prévention personnelle telles que l'hygiène des mains et l'étiquette respiratoire : ex. : Affiches de rappel, visionnement de vidéos en salle de classe, inviter une infirmière scolaire, etc.
Espace personnel	Les stratégies suivantes seront mises en place pour encourager le personnel et les élèves à considérer et à respecter l'espace personnel des autres. Exemple de stratégies : Modélisation par les adultes Rappels visuels (affiches et marqueurs sur le sol) Distribuer la fourniture de manière à maximiser l'utilisation de l'espace et faciliter le respect de l'espace personnel de chacun *L'espace personnel est la distance à laquelle une personne se sent à l'aise à côté d'une autre personne.
Approches bienveillantes et inclusives	Des approches positives et inclusives ont été définies pour appuyer les pratiques personnelles de prévention des élèves. Le personnel adoptera une approche de modélisation des saine habitude d'hygiène de vie, sensible aux traumatismes et une écoute sans jugement en ce qui a trait au respect des mesures. Stratégies pour favoriser un milieu sain et bienveillant : Utilisation d'un plan de bien-être. Garder la communication ouverte et continue.

PLAN DE COMMUNICATION DES MESURES ET DU PLAN	
Communication	Personnel : Direction et comité santé et sécurité Parents : site web Élèves : Tout le personnel de l'école en collaboration avec les familles